



COMPTE-RENDU du CSAL du 14 mai 2024.

Participants pour l'administration :

M. Hervé BRABANT - Directeur Administrateur de l'État président du CSAL
M. Ollivier CORNEC – Administrateur de l'État
M. Emmanuel BAZIN – Responsable du Pôle Ressources Humaines & Moyens
M. Simon LEPETIT - Inspecteur Principal du service Stratégie & contrôle de gestion
M. Michel LABARRERE Inspecteur du service Stratégie & contrôle de gestion
Mme Emmanuelle DEGLAVE – Assitante de Prévention
Mme Fanny LHERMITTE – Inspectrice des Finances publiques chargée de la formation professionnelle

Pour les OS :

M. David CARON – Mme Christine GILL et M. Arnaud ANDREÏ titulaires syndicat SOLIDAIRES
M. Philippe LARBANOIS et Mme Nathalie LEES - titulaires Alliance CFDT-CFTC
M. Emmanuel GÉRARD - titulaire syndicat CGT
M. Thierry FALAISE - titulaire syndicat UNSA
Mme Lesly COUPPE de K MARTIN - titulaire syndicat FO

Soit 8 membres titulaires élus.

M. Gilles LUCAS suppléant CGT

Déclaration liminaire :

Déclaration liminaire lue par SOLIDAIRES. La loi de transformation de la fonction publique de 2019 a été un premier signe du début d'un dialogue social très dégradé. La suppression des CAP, la transformation des CT et CHS en sont un exemple concret. Les agents sont peu reconnus malgré l'éloge pour ceux-ci durant la période du COVID par notre Direction générale. Un manque d'attractivité pour les métiers des Finances Publiques est évident, les salaires sont peu intéressants. Les conditions de travail des Agents des services se dégradent très fortement.

La réponse du Directeur à l'égard des collègues de SOLIDAIRES a été « quand on est en grève le 10 mai » c'est un manque de respect total par rapport aux usagers qui se déplacent à nos services.

Ordre du jour :

1) Adoption du PV du CSAL de la DDFIP de la MANCHE du 22/01/2024 (pour attribution) :

le PV est adopté par 4 voix pour (1 CFDT, 1 CGT, 1 FO, 1 UNSA) 3 Abstentions (SOLIDAIRES) CFTC absent.

2) Adoption du PV du CSAL de la DDFIP de la MANCHE du 25/01/2024 (pour attribution) :

Le PV est adopté par 7 voix pour (3 SOLIDAIRES, 1 CFDT, 1 CGT, 1 FO, 1 UNSA) CFTC absent.

3) Bilan de la formation professionnelle – année 2023 – (pour information) :

Le bilan est établi avec des statistiques issues du logiciel SEM@FOR. Les éléments sont communiqués au fur et à mesure de la redescende des informations.

Pour rappel, l'effectif brut du département de la MANCHE est de 542 agents (43 A+, 99 A, 252 B et 148 C).

Le service de la formation professionnelle est composé de 3 agents (1 A et 2 B).

L'équipe locale de formateurs est composée de 55 agents (37 A, 10 B et 8 C). Ce nombre est en augmentation de près de 41 % entre 2021 et 2023.

Le nombre total de jours de formation pour les formateurs s'élève à 157 jours soit 934 heures (dont 29 au titre des préparations aux concours et 128 au titre de la formation continue). Près de 50 % des heures ont été assurées par le service formation de la MANCHE, et 38 % par le centre interrégional de formation des hauts de France et de Normandie et ses antennes (CAEN, ROUEN et AMIENS). Les 12 % restant par les ENFIP de NOISY LE GRAND, NOISIEL et NEVERS.

Les jurys pour les oraux blancs sont très importants dans la MANCHE et ont permis la réussite de 6 agents sur l'année 2023.

Les moyens matériels au niveau des salles de formation se composent d'une salle à SAINT-LÔ et d'une salle à CHERBOURG et sont équipées de moyens informatiques permettant l'animation de stages applicatifs.

Le bilan global tous types de formation dispensée pour les agents de la DDFIP de la MANCHE est de 1 930 jours en 2023 qui incluent les formations 1^{er} métier, la formation continue et les préparations aux concours. C'est une diminution de près de 21 % par rapport à l'année 2022 (2453 jours). Cela s'explique par les e-formations obligatoires par l'application [SEM@FOR](#) et le thème comme les violences sexistes et sexuelles qui ont impliqué quasiment tous les agents.

Le nombre de jours de stage se définit par niveau local, régional et national. C'est au niveau régional qu'est dispensé le plus grand nombre de formations (62%) contre 23 % au niveau local et 15 % au niveau national.

Le nombre de jours de stage par catégorie d'agents est de 35 % pour la catégorie A avec 670 agents, 38 % pour la catégorie B avec 735 agents, 25 % pour la catégorie C avec 484 agents et 2 % pour les contractuels avec 41 agents.

Les stages en nombre de jours en présentiel est de 73 % (1408 jours) contre 21 % en distanciel (413 jours) et 6 % en e-formation (109 jours).

Le nombre global d'absents est de 2 % en présentiel, de 8 % en distanciel, et de 41 % pour les e-formation (agents ne les effectuant pas).

L'analyse de l'activité par série de formation est de 20 jours pour la formation initiale, 1753 jours pour la formation continue et de 157 jours de jours de formation au concours soit toujours le même total de 1 930 jours.

La répartition par métier de ces jours de formation est de 1 108 jours pour la gestion fiscale, 294 jours pour la gestion publique et de 351 jours pour la gestion transverse pour une part de 63 %, 17 % et 20 %.

En 2023, l'attractivité de la DDFIP de la MANCHE se caractérise par le recrutement de 3 volontaires de service civique, 6 apprentis pour des périodes de 2 ans avec des établissements de formation de l'E2SE de CAEN, le groupe FIM, l'IUT de CHERBOURG) et 11 stagiaires (2 étudiants, 8 lycéens et 1 collégien).

Cette attractivité est portée par le cabinet du Directeur. La DDFIP MANCHE a participé à deux salons à CAEN en 2023 :
- salon de l'apprentissage, alternance et métiers du 27 janvier 2023
- salon de l'étudiant les 1er et 2 décembre 2023

La participation à ces manifestations a été conduite en collaboration avec la DDFIP du CALVADOS et de l'ORNE et l'ESI de CAEN pour mutualiser les coûts et présenter une variété de métiers.

Les actions de promotion des métiers de la DGFIP en 2023 ont été également par des actions visant :
- les publics en difficulté par des interventions dans les missions locales, à la CPAM et à un forum pôle emploi.
- les publics étudiants (job dating)
- les publics professionnels (salon de la création d'entreprise, salon des artisans)
- fonction publique (forum de la mobilité inter fonction publique)

Une campagne d'affichage dans les gares de BASSE NORMANDIE et l'apposition d'affiches pour un recrutement aux finances publiques.

La DDFIP de la MANCHE est engagée également dans un partenariat avec le lycée LEVERRIER de SAINT-LÔ. Cela se traduit par :

- l'accompagnement des élèves de la classe préparatoire aux grandes écoles pour la préparation des divers oraux.
- l'organisation de la visite du Sénat et du ministère de l'Économie & des finances
- la participation aux rencontres économiques organisées avec la banque de France et la mairie de SAINT-LÔ.

4) Situation des agents contractuels (pour information) :

La DGFIP n'est autorisée à recruter des agents contractuels dans un cadre précis que sont les vacances d'emploi et les besoins spécifiques.

Il y a actuellement 13 emplois de contractuels sur une période allant de 2024 à 2026 :

- 6 seront à échéance en 2024 (2 agents B et 4 C)
- 5 seront à échéance en 2025 (1 agent B et 4 C)
- 2 seront à échéance en 2026 (1 agent B et 1 C)

3 agents sont recrutés pour une période d'un an pour des besoins spécifiques (GMBI et TICPE)

En 2024, 5 agents contractuels ont réussi le concours d'agent de catégorie C et intégreront une formation dès le 13 mai 2024 et auront une affectation dans le département.

5) installation des bornes WIFI sur les sites d'AVRANCHES, CHERBOURG et SAINT-LÔ (pour information) :

Le projet est de permettre l'accès au WIFI dans les salles de formation. Cela permettra à chaque agent de la DDFIP de venir en formation avec son ordinateur portable. Actuellement 97 % des agents en sont équipés et 474 agents disposent du module spécifique pour recevoir le WIFI.

Le WIFI permettra l'optimisation des espaces dans le cadre de réunion, d'ateliers de travail et de e-formation.

Les modalités de mise en place répondent à une organisation stricte afin de garantir la sécurité quant à l'utilisation.

Au niveau national, l'infrastructure est composée de 2 contrôleurs WIFI qui gèrent le parc de l'ensemble des points d'accès du WIFI de la DGFIP. Ceux-ci ne sont pas autonomes, ils reçoivent une configuration et un mode de fonctionnement uniquement pour une utilisation pour la DGFIP.

L'exploitant du système WIFI est l'ESI de BESANCON seule autorisée pour le traitement des demandes. Celles-ci doivent être accompagnées d'un plan du lieu, du positionnement et nombre de postes de travail, et préciser les divers obstacles pouvant nuire au passage du WIFI par les ondes (poutres métalliques, murs très épais, meubles en métal).

Le projet d'équipement des 3 sites a été présenté par la DDFIP au Service Informatique de CAEN en novembre 2023. Celui-ci adresse la demande auprès du SIL de BESANCON qui l'a validé.

Les bornes ont été achetées et la pose doit intervenir dans les 3 sites pour fin juin 2024. L'installation sera réalisée par le SIL de CAEN si l'installation ne relève pas d'une grande complexité. Sinon elle sera réalisée par un prestataire externe.

6) Questions diverses :

Pas de questions diverses, mais la Direction nous informe de 2 événements dans la MANCHE :

- le passage de la flamme olympique le 31 mai 2024 à SAINT-LÔ (Mr BAZIN sera porteur de celle-ci sur une distance de 200 mètres)
- la venue du président de la république au haras national de SAINT-LÔ pour une cérémonie hommage des victimes civiles de juin 1944, le mercredi 5 juin 2024.

La séance est levée à 12h45.

Les élus de l'alliance CFDT-CFTC en CSAL :

Nathalie LEES et Philippe LARBANOIS

Valérie TEXIER et Nicolas POULIQUEN